

---

# Rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement

---



Nations Unies



Union interparlementaire

CentreMondial  TICParlement

Centre mondial pour les TIC au Parlement

---

Le présent rapport est une production conjointe du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire, sous les auspices du Centre mondial pour les TIC au Parlement.

Les observations et les opinions formulées dans le document sont celles des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'ONU et de l'Union interparlementaire. Les désignations et la terminologie utilisées peuvent ne pas se conformer à la pratique de l'ONU ni de l'Union interparlementaire, et n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de ces institutions. En outre, la présentation des données dans le rapport qui suit n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part des secrétariats de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Union interparlementaire quant au statut juridique de tout pays ou territoire ou de ses autorités, ou en ce qui concerne le tracé des ses limites ou frontières.

Les termes « économies développées » et « économies en développement » ou les désignations des groupes de pays ne servent que des fins statistiques ou analytiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau atteint par un pays particulier ou par un secteur dans le processus de développement. Le terme « pays », tel qu'utilisé dans le texte de la présente publication, désigne également, comme il convient, des territoires ou des zones. La mention de noms de sociétés et de produits de caractère commercial n'implique pas la caution de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Union interparlementaire.

Ce rapport est publié sans avoir été revu par les services d'édition.

© Copyright Nations Unies, 2008  
Tous droits réservés

ISBN: 978-92-1-023067-4  
VENTES: B.08.II.H.7  
ST/ESA/PAD/SER.E/124

ISBN: 978-92-9142-368-2

# Avant-propos

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues des outils essentiels pour le travail des organes législatifs dans le monde entier. À mesure qu'elles ont gagné en puissance et en finesse, les TIC ont acquis la flexibilité nécessaire pour aider les parlements dans l'exercice de leurs responsabilités les plus importantes : légiférer, superviser l'exécutif et communiquer avec les citoyens.

Tandis que ces évolutions ouvrent de nouvelles voies de coopération entre les organes législatifs, les plus nouvelles des technologies du Web ont déjà commencé à affecter le rapport traditionnel entre le citoyen et le parlement, en permettant une participation par l'échange de contenus générés par l'utilisateur.

Dans le « monde câblé » d'aujourd'hui, les parlements doivent savoir dompter les TIC pour devenir plus représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces dans leurs nombreuses fonctions. Dans l'usage que les parlements font des nouvelles technologies, ils doivent aussi veiller à divers aspects inhérents à l'effort global visant à parvenir à une société de l'information à la fois équitable et inclusive, qui renforce le processus démocratique. Les manières dont les parlements prennent leurs décisions sur l'utilisation des TIC dans leur contexte propre détermineront en bonne partie la nature de la société de l'information dans leur pays, et leurs capacités d'y contribuer.

Pour réaliser *le Rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement*, l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire ont associé leurs efforts sous les auspices du Centre mondial pour les TIC au Parlement afin de mieux traiter de certaines des problématiques.

*Le Rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement* est le premier de son genre, et il exploite les informations généreusement fournies par plus de cent assemblées dans le monde. Son but n'est pas de classer les organes législatifs par niveau d'« e-parlement », mais bien plutôt de stimuler un échange international sur le sujet, en proposant une vue d'ensemble sur les problématiques à l'intention d'une large gamme de lecteurs potentiels, à une époque où la coopération interparlementaire se renforce.

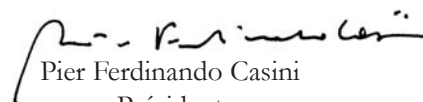
Le rapport offre aux parlements un point de repère, chiffré et validé, qui leur permettra de conduire leur propre évaluation de l'utilisation des TIC dans leur travail quotidien, de tirer des enseignements des différentes pratiques qui y sont décrites, et de découvrir comment ils peuvent améliorer leurs processus. Il offre également à la société civile, aux milieux d'affaires et au monde universitaire un instrument utile pour évaluer les aspects complexes de l'emploi des TIC dans le cadre d'une institution aussi diversifiée qu'un parlement. Par ailleurs, le rapport pourra aider la communauté internationale à prendre les bonnes décisions pour appuyer les organes législatifs dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités et d'assistance technique.

*Le Rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement* est une contribution tangible de l'Organisation des Nations Unies, par le biais de son Département des affaires économiques et sociales, et de l'Union interparlementaire à la mise en pratique des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information, et lui donne une dimension parlementaire unique et novatrice dans une perspective mondiale nécessaire.



Sha Zukang  
Secrétaire général

adjoint aux affaires économiques et sociales  
Organisation des Nations Unies



Pier Ferdinando Casini  
Président

Union interparlementaire



# Remerciements

Les principaux auteurs du *Rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement* sont Jeffrey Griffith, Jane Bortnick Griffith et Gherardo Casini, qui a également assuré un rôle global de conseil et de coordination pendant la préparation. Ils ont été épaulés par Avinash Bikha, Ludovica Cavallari, Daniela Giacomelli, Ana Carolina Kobe et Valentina Subacchi au Centre mondial pour les TIC au Parlement, et par Andy Richardson au secrétariat de l'Union interparlementaire.

Un groupe de relecteurs a fourni, à titre personnel, des observations, des suggestions et des opinions extrêmement utiles à tous les stades de la rédaction du rapport. Citons Mohamed Nagib Abou-Zeid, Martin Brothén, Margareta Brundin, Armando Roberto Cerchi Nascimento, Pierre Dandjinou, Assem Genaidy, Tünde Hagymási, Elisabet Lindquist Michailaki, Alessandro Palanza, Joseph A. Santiago, Enrico Seta, Dirk Toornstra et Flavio Zeni.

Une étude de fond commanditée en vue de la préparation du chapitre 5 du rapport a été réalisée par une équipe conduite par Giovanni Sartor et composée de Mariangela Biasiotti, Enrico Francesconi, Monica Palmirani et Fabio Vitali.

L'établissement du rapport a tiré un bénéfice considérable des contributions faites par les parlementaires, les secrétaires généraux, les fonctionnaires parlementaires et les experts à la Conférence mondiale 2007 sur le thème de l'« e-Parlement », et des débats tenus à cette occasion.

Des conseils de caractère statistique et des contributions précieuses pour l'analyse et la présentation des données sont dus par Giorgina Brown et Angela Me. Costantino Scammacca a apporté un appui précieux pour la gestion des données et leur traitement. Une aide significative a été fournie par Costanza Sebastiani.

L'enquête mondiale sur les TIC dans les parlements a été conçue par Jeffrey Griffith, et a bénéficié des contributions importantes offertes par Amr Aljowaily, Geoffrey Q.M. Doidge, Ross Ferguson, Anders Forsberg, Pam Greenberg, Anders Johnsson, Elisabet Lindquist Michailaki, Mei Lan, Andy Richardson, Enrico Seta, Dirk Toornstra et André van der Meer.

Des remerciements tout particuliers sont dus au personnel et aux fonctionnaires parlementaires qui, dans les différentes parties du monde, ont consacré un temps considérable à répondre au questionnaire et à faire connaître leur expérience. La valeur de ce rapport est le résultat direct de leurs réponses nuancées et de leurs jugements avisés.

La présentation, la mise en page et le travail graphique sont l'œuvre de Ludovica Cavallari.

